

RAPPORT ACADÉMIQUE OFFICIEL DE SOUTENANCE DE THÈSE

En vue de l'obtention du Doctorat en Coaching Intégral

Doctorante : **Coach Amelevi Jacqueline SOKPOLY**

I. REFERENCES INSTITUTIONNELLES

1

La soutenance de thèse de Coach Amelevi Jacqueline SOKPOLY s'est tenue le 27 mars 2026 à 20 heures, Temps Universel, sous la forme d'un webinaire Zoom ouvert au public, conférant à l'événement une portée à la fois académique, pédagogique et institutionnelle élargie.

Elle avait pour objet la thèse intitulée : « Impact de l'amour opérationnel sur la transformation des vies désorganisées - Étude théorique et exploratoire en coaching ».

Le travail a été dirigé par le Professeur Patrick Armand POGNON, également Président du jury. Le jury comprenait en outre Dr Yécy Peggy TOHINLO et Dr Valentin AKOTEGNON.

II. SYNTHÈSE ACADÉMIQUE DE LA SOUTENANCE

La candidate a présenté un travail de recherche structuré autour d'un concept central : **l'amour opérationnel comme levier scientifique de transformation humaine en coaching intégral**. Cette orientation apparaît en pleine cohérence avec le contenu du mémoire, la présentation de soutenance et la modélisation finale proposée par la doctorante.

L'exposé oral a suivi une progression rigoureuse, logique et pédagogique. La doctorante a, dans un premier temps, posé un constat relatif à la perte de repères et à la désorganisation croissante des vies. Elle a ensuite présenté un contexte marqué par les limites des approches classiques, avant de formuler la problématique du rôle de la qualité relationnelle dans la transformation durable. Elle a enfin avancé l'hypothèse selon laquelle la transformation repose sur une qualité relationnelle spécifique appelée amour opérationnel.

Dans la suite de son exposé, la candidate a clarifié ce concept à travers ses fonctions contenante, structurante et orientante. Elle a ensuite présenté une méthodologie qualitative fondée sur un échantillon de 30 participants et sur une analyse triangulée.

Les résultats ont été exposés en termes de meilleure régulation émotionnelle, de reconstruction identitaire et d'autonomie renforcée. Enfin, la doctorante a conclu par la présentation d'un modèle en quatre étapes : verbalisation, sécurisation, reconstruction et projection.

Le format de soutenance en webinaire Zoom ouvert au public a donné à cette présentation une dimension particulière de diffusion du savoir, d'accessibilité académique et d'ouverture institutionnelle. Loin d'affaiblir l'exercice, ce cadre a mis en évidence la capacité de la candidate à maintenir la tenue, la clarté, la maîtrise méthodologique et la dignité scientifique attendues d'une soutenance doctorale, y compris dans un environnement numérique élargi.

Dans son ensemble, la soutenance a révélé une cohérence remarquable entre la problématique, l'hypothèse, le dispositif méthodologique, les résultats et la proposition modélisatrice finale. Cette cohérence a été renforcée par une présentation claire, synthétique et visuellement structurée.

III. ÉVALUATION DU JURY

1. Évaluation de Dr Yécy Peggy TOHINLO

L'évaluation de Dr Yécy Peggy TOHINLO fait apparaître les résultats suivants : 22/25 pour la structuration de l'exposé, 23/25 pour l'expression orale, 20/20 pour l'expression corporelle, et 9/10 pour la qualité des débats. Le total obtenu est de 74/80, soit une note de 18,5/20.

2. Évaluation de Dr Valentin AKOTEGNON

L'évaluation de Dr Valentin AKOTEGNON attribue à la candidate 23/25 pour la structuration de l'exposé, 22,5/25 pour l'expression orale, 19,5/20 pour l'expression corporelle, et 9,5/10 pour la qualité des débats. Le total obtenu est de 74,5/80, soit une note de 18,62/20.

IV. MOYENNE GENERALE RETENUE

La moyenne générale des évaluations individuelles s'établit à 18,56/20, soit 74,25/80. Cette note générale confirme le niveau élevé de la prestation académique de la candidate.

V. MENTION ATTRIBUEE

La grille officielle d'attribution des mentions prévoit que toute note comprise entre 18 et 20 correspond à la mention « Très Honorable avec les Félicitations du jury ». Les fiches d'évaluation produites confirment explicitement cette mention dans le cas de la candidate.

En conséquence, la mention retenue est : TRÈS HONORABLE AVEC LES FÉLICITATIONS DU JURY

3

VI. ANALYSE QUALITATIVE DES APPRECIATIONS DU JURY

L'analyse croisée des notes attribuées par les examinateurs met en évidence plusieurs points forts majeurs.

Le premier tient à l'innovation conceptuelle du travail. La candidate ne s'est pas limitée à évoquer l'amour comme valeur morale ou disposition relationnelle générale ; elle l'a formalisé en un concept opératoire, articulé autour de fonctions précises et intégrable dans une logique de transformation en coaching. Cette élaboration constitue l'un des noyaux majeurs de l'originalité scientifique de la thèse.

Le deuxième point fort concerne la qualité de la prestation orale. Les notes obtenues en structuration, en expression orale et en expression corporelle traduisent une maîtrise élevée de la communication académique. La candidate a manifesté une présence assurée, une diction maîtrisée, une posture professionnelle stable et une capacité évidente à conduire son exposé avec clarté. Les scores très élevés accordés à l'expression corporelle et à l'oral confirment cette appréciation.

Le troisième point fort réside dans la maîtrise du sujet et la qualité des échanges avec le jury. Les notes attribuées à l'écoute, à la compréhension et à l'argumentation montrent que la candidate a su défendre son travail avec sérieux, pertinence et assurance, tout en demeurant réceptive aux questions qui lui ont été adressées.

Le quatrième point fort concerne la maîtrise du dispositif de soutenance à distance. Le fait que la thèse ait été soutenue dans un cadre numérique, via Zoom et en audience ouverte, ajoute encore à la qualité de la prestation. Malgré la médiation technologique, la candidate a su conserver la qualité de présence, la stabilité relationnelle, la lisibilité de son propos et la dignité académique attendues d'une soutenance doctorale.

Enfin, les évaluations traduisent la portée globale de la soutenance. Le critère d'« impression suscitée », particulièrement bien noté par les examinateurs, atteste que l'exposé n'a pas seulement satisfait aux exigences techniques d'une soutenance doctorale, mais qu'il a également été porteur de profondeur réflexive, de sens et de portée humaine.

VII. POINTS DE CONSOLIDATION IDENTIFIES

4

Bien que l'évaluation soit globalement excellente, quelques points de consolidation apparaissent à la lecture détaillée des grilles. Ils concernent principalement certains aspects de cohérence, de clarté, de précision, ainsi que certaines nuances dans la force argumentative lors des débats, dans la mesure où ces critères n'ont pas systématiquement atteint le niveau maximal sur toutes les fiches.

Ces observations demeurent toutefois mineures au regard de la solidité d'ensemble de la prestation et n'altèrent en rien l'excellence globale du travail présenté.

VIII. INTERPRETATION ACADEMIQUE

Au regard des résultats obtenus, la candidate se situe à un niveau doctoral élevé, maîtrisé et scientifiquement prometteur. Les scores attribués par les membres du jury traduisent une excellence globale, une maîtrise professionnelle du coaching intégral ainsi qu'une capacité réelle d'innovation scientifique dans la formalisation d'un concept transformationnel original.

La thèse défendue par la candidate contribue à renforcer la légitimité académique du coaching intégral en montrant que la relation d'accompagnement peut être pensée non comme un simple cadre d'intervention, mais comme un mécanisme structurant du changement humain durable.

Cette orientation rejoint explicitement la conclusion de la présentation, selon laquelle l'amour opérationnel constitue une technologie relationnelle de transformation.

Le choix d'un webinaire Zoom ouvert au public s'inscrit, de surcroît, dans une logique contemporaine de diffusion des savoirs, d'ouverture institutionnelle et de rayonnement académique. Il confère à cette soutenance une dimension supplémentaire de visibilité et d'impact, sans compromettre en aucune manière la rigueur scientifique de l'exercice.

IX. DECISION FINALE

Au regard de la qualité scientifique du travail présenté, de la maîtrise de la soutenance orale, des résultats chiffrés issus des évaluations des examinateurs et de la mention retenue selon la grille officielle, il ressort que la candidate satisfait pleinement aux exigences académiques requises pour l'obtention du grade visé.

5

En conséquence, la décision suivante est arrêtée : Le jury prononce l'admission de Coach Amelevi Jacqueline SOKPOLY au grade de Docteur en Coaching Intégral, avec la mention Très Honorable et les Félicitations du Jury.

X. FORMULE SOLENNELLE DE CLOTURE

Le présent rapport atteste que la soutenance de thèse de Coach Amelevi Jacqueline SOKPOLY a été marquée par une haute tenue académique, une réelle profondeur conceptuelle et une contribution significative au champ du coaching intégral. Par la qualité de son travail, de sa défense et de sa maîtrise du cadre de soutenance, y compris dans sa dimension numérique et publique, la candidate s'est montrée pleinement digne du grade doctoral qui lui est décerné.

Fait à Cotonou, le 29 mars 2026

Le Président du jury



Coach Patrick Armand POGNON

Professeur Émérite en Coaching Intégral

Analyste en leadership, gouvernance et transformation des systèmes